

L'Etat et la Commune d'Ecublens saluent les mesures de sécurité mises en oeuvre sur le site de l'entreprise.

Le Département du territoire et de l'environnement (DTE), la commune d'Ecublens et Thévenaz-Leduc SA tirent un bilan positif du travail de sécurisation effectué après l'incendie survenu en décembre 2014 sur le site de la société de récupération. La réalisation des mesures visant à réduire les risques opérationnels se prolongera tout au long de l'année 2016.



[Lire le communiqué de presse](#)